



la lettre du Maire

DÉCEMBRE 2016 N° 110

//2 HOMMAGE

Le Mont-Dore perd Yves Dabin



ECLAIRAGE

Notre ville vient à nouveau de connaître des périodes difficiles pendant lesquelles une partie de la population du Mont-Dore s'est retrouvée privée de la liberté d'aller et venir en sécurité. Je tiens ainsi à dénoncer avec la plus grande fermeté, cette entrave à la circulation qui constitue pour ma part une prise en otages inacceptable de nos concitoyens.

Les élus, les agents et avec beaucoup de générosité la population en collaboration avec l'État, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud, les coutumiers et les familles concernées ont dû faire face avec calme et sérénité à ces troubles de l'ordre public.

Par le dialogue, par l'engagement des Forces de l'ordre face à l'exaspération bien compréhensible de la population, nous avons pu éviter des événements plus conséquents.

Dans la tristesse également, la Ville du Mont-Dore a perdu sa marraine, Madame Antoinette BURCK, Monsieur Yves DABIN, figure emblématique du Sport et de la Jeunesse, élu municipal de nombreuses années qui a tant donné à la Ville et deux de ses agents, personnels de qualité : Madame RIRIA Jeanine et Monsieur KILIKIU Jean-Claude.

Malgré tout cela, nous devons nous tourner vers les lumières de Noël pour vivre ces fêtes de fin d'année avec nos enfants dans la joie et le bonheur.

Le Mont-Dore a été blessé mais notre volonté sans faille de vivre ensemble, toutes communautés confondues, dans le respect des uns et des autres, doit rester plus forte face à l'acharnement dont font preuve certains pour détruire ce qui a été construit.

Vivons Noël avec passion, dans la paix et dans la joie.

Joyeux Noël à tous !

ÉRIC GAY
MAIRE DU MONT-DORE

//3 INAUGURATION

Le Vallon-Dore a sa Salle des communautés

//4 VOUS AVEZ DU TALENT

Les fêtes au marché

// Lancement des festivités de Noël !

Le Mont-Dore a cœur à fêter Noël. Plusieurs rendez-vous festifs ponctueront ce mois de décembre. Des moments de joie et de partage autour de spectacles, de repas dansant et d'animations féériques.

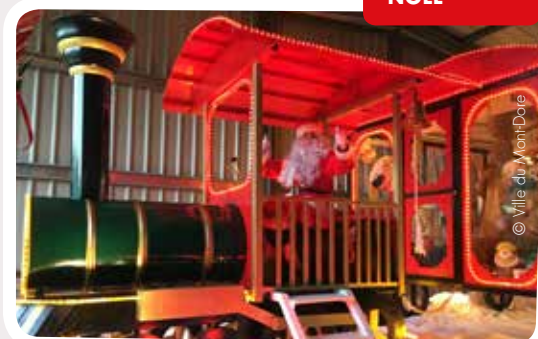
Le coup d'envoi des festivités de Noël sera donné par le CCAS qui convie le 1^{er} décembre les crèches et les garderies de la commune à un spectacle de marionnettes, « *Le petit lapin qui rêvait de rencontrer le Père Noël* », de Viviguli, au petit théâtre du Centre Culturel.

Comme chaque année, les enfants des familles suivies par le CCAS seront accueillis le vendredi 9 décembre, lors de la soirée de lancement des illuminations de la Ville, autour de jeux et d'ateliers, en attendant l'arrivée du Père Noël. Une opération menée en partenariat avec les clubs Kiwanis du Mont-Dore.

Ce même jour, le village de Noël ouvrira ses portes au public dans les jardins de la Mairie. Les familles pourront venir admirer les décors, les vitrines, et les enfants poster leurs lettres au Père Noël.

Cette année, en partenariat avec les clubs Lions de Dumbéa, les communes de Dumbéa et du Mont-Dore s'associent via leurs CCAS pour offrir une journée récréative aux seniors et aux personnes en situation de handicap, le jeudi 15 décembre autour d'un loto et d'un repas dansant au Foyer vietnamien.

Le 24 décembre aura lieu la traditionnelle veillée de Noël sur la place des Accords. Le début des animations est prévu à 17 h 30 avec des tours de manèges gratuits, des stands de friandises, la remise des prix du concours d'illuminations, suivi du nouveau spectacle de Guy Raguin, « *Abracadabra* », qui mêlera magie, ventriloquie, sketches, clowns et sculptures sur ballons... La soirée se poursuivra par des animations musicales, un karaoké (à confirmer), l'arrivée du char du Père Noël aux alentours de 19 h 15 et un feu d'artifice à 19 h 30. ■



NOËL



// Le Mont-Dore perd Yves Dabin

Ancien adjoint au Maire chargé des sports, membre fondateur de l'Office Municipal des Sports et membre de l'association des Piroguiers du Mont-Dore, Yves Dabin, bénévole infatigable du monde associatif, a tiré sa révérence à l'âge de 84 ans.

Yves Dabin est né le 26 juin 1932 en Loire Atlantique. Il obtient son certificat d'études primaires et met un

SLN où il reste 7 ans, puis ouvre un petit commerce sur la commune avec son épouse pendant 5 ans.

Père de six enfants, Yves Dabin s'est toujours engagé avec passion au profit de la jeunesse en organisant des centres de vacances et des camps d'adolescents, et en développant activement le sport.

terme à ses études sous les bombardements de Nantes. Il est ensuite embauché dans une usine de tissage avant de s'engager dans l'armée à 18 ans et partir vers l'Indochine.

Il devient adjoint au Maire en charge des sports au Mont-Dore de 1989 à 2001. Il compte aussi parmi les membres fondateurs de l'Office Municipal des Sports, l'association des Piroguiers du Mont-Dore et siège près de seize ans à la ligue de voile.

Sa carrière militaire l'entraîne au Maroc, en Algérie et en Nouvelle-Calédonie, où il dirige la construction du camp de Nandai. Son engagement militaire lui vaut plusieurs décorations dont la médaille militaire et la Croix de guerre. Plus tard, il s'investira dans plusieurs associations d'anciens combattants du Mont-Dore.

Son immense disponibilité et sa générosité ont permis au sport Mondorien de prendre la dimension qu'il a aujourd'hui. La personnalité et l'implication exemplaire d'Yves Dabin laissent une empreinte indélébile sur la communauté. ■

Après un séjour en métropole, Yves Dabin revient sur le territoire avec en poche un diplôme de conducteur de travaux. Il est embauché à la



À NOTER

INSCRIPTIONS AU LYCÉE DU MONT-DORE RENTÉE 2017

Les inscriptions au Lycée du Mont-Dore pour la rentrée 2017 se feront du vendredi 9 au lundi 19 décembre inclus (hors week-end) de 7 h 30 à 16 h 30 au Collège de Boulari (pour les élèves de tous les établissements, sauf le vendredi 9 décembre qui sera réservé aux inscriptions des élèves du collège de Boulari), ainsi que le lundi 12 décembre de 7 h 30 à 16 h 30 au Collège de Plum, pour les élèves de Plum et de Yaté ; et le mardi 13 décembre de 7 h 30 à 16 h 30 au Collège de Normandie pour les élèves de ce même établissement.

Documents à fournir lors de l'inscription : dossier complété, relevé d'identité bancaire (RIB), photocopie du livret de famille, photocopie de la carte d'identité, justificatif de résidence (facture d'eau, d'électricité...), 4 photos d'identité, photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté, photocopie de l'attestation de recensement.

Attention ! Aucune photocopie ne pourra être faite au moment de l'inscription. Les dossiers incomplets ne pourront pas être acceptés.

LOISIRS



// Un radeau à Plum

Une plateforme flottante a été installée à Plum à une centaine de mètres du rivage, dans le cadre des aménagements réalisés aux abords de la plage des Piroguiers. « À Plum, les jeunes avaient l'habitude de sauter du ponton prévu pour faire accoster les bateaux, explique Olivier Berthelot, président du conseil de quartier de Plum. Ce radeau participe donc à la sécurisation du site, mais au-delà de l'aspect sécuritaire, il offre un nouvel équipement de loisirs aux côtés des aires de pique-nique et du terrain de pétanque. D'ailleurs, les jeunes n'ont pas tardé à se l'approprier ! » ■

MAIRIE



// Dernière chance pour vous inscrire sur les listes électorales !

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Le service de l'Etat civil et des Elections de la mairie du Mont-Dore vous invite à vous rapprocher de l'un de ses agents pour vérifier que vous êtes bien inscrits et sur quelles listes mais également pour confirmer la validité de votre adresse. N'hésitez pas à contacter le service au 43 73 49. A noter qu'une permanence électorale est prévue le samedi 31/12/2016 de 8h à 11h à la Mairie de Boulari. ■

// Le Vallon-Dore a sa Salle des communautés

L'ouverture de la toute nouvelle Salle des communautés du Vallon-Dore aura lieu le samedi 17 décembre. Cet espace pourra être réservé par des particuliers, des associations et des établissements scolaires.



© Ville du Mont-Dore

Plébiscitée par les administrés du sud de la commune, la Salle des communautés du Vallon-Dore vient combler un besoin en matière d'espace de rassemblement et d'accueil d'évènements privés, scolaires, ainsi que d'activités associatives et sportives.

Le lieu, doté de vestiaires, sanitaires et d'une cuisine, pourra prochainement accueillir des particuliers pour des rencontres, des anniversaires, des baptêmes, des mariages... mais aussi recevoir des scolaires pour des spectacles d'écoles, ou encore des associations en quête d'espace adapté pour la pratique de certaines activités comme la danse, la salle disposant désormais d'un parquet au sol, d'une barre de danse et de miroirs.

D'une superficie de 330 m², le nouvel espace peut loger environ 150 places assises. Dix tables de huit places et une soixantaine de chaises pliantes

seront entreposées à disposition des utilisateurs. Le complément de mobilier sera à la charge des loueurs.

Par ailleurs, afin de développer l'activité de loisirs nautiques sur le Vallon-Dore, un dock d'une surface de 64 m², situé aux abords de la Salle des communautés, sera loué à une société qui proposera la pratique du stand up paddle, du canoë, du kayak...

Avec ses nouvelles aires de pique-nique aménagées, ses farés et barbecues, son sentier pédestre... la plage du Vallon-Dore promet d'être un spot estival apprécié des Mondoriens !

Pour toutes informations sur les modalités de réservation de la Salle des communautés, le coût et le règlement intérieur, contacter la Direction des services de prévention et d'animation au 43 26 69 ■

BRÈVES

PASSEPORT

À l'approche de vos vacances, pensez à vérifier la date de validité de vos passeports ! Attention, si vous voyagez à l'étranger, ils doivent être valables 6 mois avant la date d'expiration indiquée.

Service État-civil de la Mairie du Mont-Dore - Tél. 43 72 11 ou 43 70 00 (standard de la mairie)



DRIVE IN BIO !

Le magasin Biomonde Robinson a lancé un service de drive in ! Le principe : faire ses courses en ligne sur le site www.clicnbio.com et les récupérer (ou envoyer un proche) au magasin dans la journée : le carton est prêt ! Pas de paiement en ligne, le règlement se fait au retrait du carton en magasin. « Nous avons un délai de 3 heures entre la commande en ligne et la préparation du carton, précise Fabienne Gandet, la gérante de l'enseigne. Le but est d'offrir la possibilité à nos clients qui ont peu de temps, de faire leurs courses en ligne, par exemple sur leur pause de midi, et de les récupérer et les régler le soir en magasin ». Hormis les produits frais, tout le stock de la boutique est accessible en ligne, soit 2000 références : épicerie bio, produits sans gluten, rayon vrac avec du thé et du café ou encore de fruits secs, rayon bébé avec des vêtements en coton bio ou en matières naturelles, une large gamme de soins et toute l'alimentation infantile bio. En parallèle du drive in, l'enseigne développe également un service de livraison vers la brousse.

Contact Biomonde Robinson - Tél. : 29 82 81 ou biomonde.robinson@yahoo.fr



// L'épicerie solidaire de Boulari

SOLIDARITÉ

Ouverte depuis 3 ans, l'épicerie solidaire de l'association Saint Vincent de Paul est accessible à toute personne ayant une carte d'aide médicale ainsi qu'aux bénéficiaires de bons alimentaires délivrés par le CCAS et la DPASS. Elle est ouverte tous les mardis et jeudis de 8 h à 11 h 30.

Située sur le Pôle des solidarités, l'épicerie solidaire de Saint Vincent de Paul offre des produits de première nécessité, mais aussi des produits frais, congelés et d'hygiène à des prix très intéressants. « Depuis le début de l'année, l'épicerie solidaire a reçu plus de 500 personnes, note Marie-France Michel, présidente de Saint Vincent de Paul. Nous recherchons toujours des bénévoles pour aider la caissière de l'épicerie, assurer un meilleur accueil aux personnes, voire étendre ses



jours et horaires d'ouverture pour en faire bénéficier le plus grand nombre » (renseignements au 27 22 72). En cette période de Noël, n'hésitez pas à déposer, début décembre, vos dons de produits « de fête » (gâteaux, chocolats, jus de fruits, papillotes...) directement à la boutique (les mardis et jeudis de 8 h à 11 h 30) au 13 rue Émile Nechero à Boulari. ■



Suivez l'actualité du marché sur la page Facebook : Le Marché de Boulari & cie gérée par les exposants



© Ville du Mont-Dore

INFOS PRATIQUES

RESTO « L'ENVERGURE »

À l'étage du marché municipal, le nouveau restaurant « L'Envergure », offre une vue imprenable sur la marina. Son équipe vous accueille le lundi soir, de 18 h 30 à 21 h 30 ; du mardi au vendredi de 11 h à 14 h et de 18 h 30 à 21 h 30 et les samedi et dimanche de 6 h 30 à 21 h 30 en continu. Pour tout renseignement (repas de fin d'année) et réservations contactez le 26 27 17.



AIDES AUX VACANCES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) aide les familles aux revenus modestes qui ne bénéficient ni de la bourse ni des bons CAFAT, à payer tout ou partie des centres de vacances et de loisirs de leurs enfants. Renseignements au CCAS Mont-Dore 44, rue Émile-Nechero, Boulari Tél. 41 03 20 email : ccasmairiend@canl.nc

LA STATION MOBIL VDE CONCEPTION CHANGE DE GÉRANCE !

Depuis le 23 novembre, la station-service Mobil de La Conception a une nouvelle gérance et accueille à nouveau ses clients 24h/24 7/7j.

// Les fêtes au marché

Avec une vingtaine d'exposants permanents, le marché du Mont-Dore permet en un seul et même lieu de faire ses cadeaux de Noël, préparer des repas de fête et dresser de belles tables.

Ouvert tous les matins, du mercredi au samedi de 6 h à 13 h et le dimanche de 6 h à 12 h, le marché du Mont-Dore vous donnera aussi des rendez-vous spéciaux tout au long du mois de décembre avec des horaires étendus et une foule d'animations.

Il accueillera la commune de Maré le vendredi 9 décembre pour une nocturne (de 9 h jusqu'à 19 h) et le samedi 10 décembre au matin. Ce jour-là, l'association socio-éducative de Robinson et du Mont-Dore (ASERM) y installera aussi son vide-grenier de 7 h à 13 h. Deuxième nocturne, le vendredi 16 décembre de 14 h à 20 h, avec le Marché Broussard qui prendra place face à la marina de Boulari.

Le vendredi 23 décembre, la troisième nocturne du mois proposera des manèges et des gonflables, des animations musicales, de la danse, du maquillage, des chorales de Noël, des animations avec le Père Noël, etc. Même programme le samedi 24 décembre de 6 h à 15 h, avec en plus des ventes flash (à la proposition

des exposants) et le concours du plus beau stand. La veille de la Saint-Sylvestre, le vendredi 30 décembre, une quatrième nocturne (de 6 h à 18 h) proposera aussi des animations musicales, du maquillage, de la danse et des ventes flash sur divers stands. Animations réitérées le lendemain, samedi 31 décembre de 6 h à 15 h.

Autant d'occasions de trouver de bonnes idées de cadeaux chez les exposants d'artisanat d'art local : prêt-à-porter, bijoux, objets de décoration, cosmétiques et savons naturels, paréos, sacs, peintures, dessins...

Les gourmets pourront se faire plaisir sur les différents stands de produits frais du terroir calédonien, pour la préparation d'un bon repas de fête : poissons, crustacés, fruits, légumes, charcuterie-traiteur et plaisirs sucrés pour le dessert.

Et pour décorer la table ou pour offrir, pensez aux fleuristes du marché qui réalisent de belles compositions florales. ■

PORTRAIT

// Adieu Marraine !



© Ville du Mont-Dore

Antoinette Burck, la marraine de la commune du Mont-Dore, s'est éteinte à l'âge de 99 ans. Née à Thio en 1917, Antoinette passe ses 40 premières années dans son village natal. Suite à un grave accident dont est victime son époux, André Burck, alors chef de mine, le couple s'installe à Nouméa puis à Robinson avec leurs 7 enfants.

Nous sommes dans les années 60, à l'époque les routes du quartier sont encore des chemins de terre, les habitants clairsemés et Antoinette aime aller pêcher quelques grisettes en bord de mer avec les voisins. C'est à

cette période, il y a 50 ans, que son mari débute son premier mandat de conseiller auprès de Luc Wade, alors président de la commission municipale du Mont-Dore. Antoinette, mère au foyer, consacre une grande partie de son temps libre à l'église. Durant trente ans, elle dispense des cours de catéchisme et fait même naître quelques vocations religieuses ! Humble, simple et généreuse, Antoinette portait une attention constante et bienveillante à sa grande famille. Elle est partie le 22 novembre dernier, entourée de ses nombreux, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. ■

5 // AGENDA DU MOIS



TOURNÉE DU PÈRE NOËL DANS LES QUARTIERS

Le Père Noël sera dans les quartiers du Mont-Dore à partir de 17 h et jusqu'à 20 h, les jours suivants : samedi 10/12 à Plum durant la journée du Conseil de quartier au parc Bloc, lundi 12/12 à Saint-Louis, mardi 13/12 à La Coulée (entre Col Barreau et Porte Dore), mercredi 14/12 à La Coulée durant la fête du Carnaval du conseil de quartier au Parc de La Coulée (entre Houriez - Le Ranch - Schohn), vendredi 16/12 au Vallon-Dore, samedi 17/12 au Mont-Dore Sud durant la journée du conseil de quartier à la Salle des communautés, mardi 20/12 à Yahoué, mercredi 21/12 au Pont-des-Français, jeudi 22/12 à Saint-Michel et Boulari, et vendredi 23/12 à Robinson. Le 24 décembre, le Père Noël arrivera sur la place des Accords aux alentours de 19 h 15.



JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

CRITÉRIUM DE NATATION À LA PISCINE DE BOULARI

Des classes de CE1 et CM1 du Mont-Dore s'affronteront dans les bassins de la piscine municipale à travers un relais d'endurance et des jeux (obstacles, recherche d'indices pour recomposer un puzzle, énigme...). En partenariat avec L'USEP.



JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 15 H

SPECTACLE POUR LES PETITS

Le CCAS offre un spectacle de marionnettes aux crèches et aux garderies de la commune « Le petit lapin qui rêvait de rencontrer le Père Noël », de Viviguli, au petit théâtre du Centre Culturel.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 9 H 15

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Pour clôturer les séances de bébés lecteurs et d'éveil musical, la bibliothèque offre le spectacle « Le lapin qui rêvait de rencontrer le Père Noël » de Viviguli, spectacle gratuit sur inscription à la bibliothèque Denise Frey au Pont-des-Français - Tél. 43 67 12

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

FÊTE DES SAVEURS DE YATÉ

Plus d'infos sur le site Internet de l'Office du Tourisme www.destinationgrandsud.nc ou par téléphone au 46 06 25.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 6 H À 12 H

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'association des personnes âgées de Plum. Sur le parking de la Mairie annexe de Plum. Réservation stand (1000 F) au 43 41 35.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À 20 H

DANSE

Malena

1941, le Bar Palermo est fréquenté par les contrebandiers, les danseurs de tango, les filles de quartier. Malena débarque un soir d'un hiver rigoureux. Palermo la reçoit. Un regard, une danse, un accordéon. Rien ne peut séparer ceux que le tango a unis...

Un spectacle qui mêle l'univers du tango, du théâtre et le son envoûtant de l'accordéon. Une production de la Compagnie Liber Tango. Mise en scène et chorégraphie : Nathalie Angelo. Au petit théâtre du Centre Culturel. Tarif Plein 2000 F / réduit 1500 F / abonné 1000 F

VENDREDI 9 DÉCEMBRE DE 9 H À 19 H

MARCHÉ NOCTURNE SPÉCIAL MARÉ

La commune de Maré est l'invitée du marché municipal de Boulari. Les exposants seront aussi présents le lendemain, samedi 10 décembre jusqu'à 13 h.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

LE NOËL DES FAMILLES

Comme chaque année, les enfants des familles suivies par le CCAS seront accueillis lors de la soirée de lancement des illuminations de la Ville autour de jeux et d'ateliers, en attendant l'arrivée du Père Noël. Une opération menée en partenariat avec les clubs Kiwanis du Mont-Dore.



// Tous à l'eau !

Du vendredi 16 décembre au 10 février, la piscine sera ouverte du lundi au vendredi en continu de 9 h à 17 h et le samedi de 11 h à 17 h (fermée le dimanche).

Tarif plein : 300 F / réduit : 200 F / carnet de 20 entrées : 4000F (équivalent à 200F l'entrée). Les nocturnes continueront tous les vendredis de 17 h à 19 h 30 (20 h 30 lors de soirées spéciales) et débiteront le vendredi 16 décembre 2016.

Un aquaroké (karaoké dans la piscine) et deux projections aquaciné (dates à définir) sont prévues durant l'été, avec une petite surprise pour les spectateurs... Plus d'infos au 43 13 95.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 7 H À 13 H

VIDE-GRENIERS AU MARCHÉ

Le marché municipal de Boulari accueille l'association socio-éducative de Robinson et du Mont-Dore (ASERM) pour son vide-grenier de 7 h à 13 h.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

JOURNÉE RÉCRÉATIVE AU FOYER VIETNAMIEN

Cette année les communes de Dumbéa et du Mont-Dore s'associent via leurs CCAS pour offrir une journée récréative aux seniors et personnes en situation de handicap. Au programme : 10 h 30 accueil - 11 h loto - 12 h / 15 h 30 repas dansant. Les clubs Lions de Dumbéa sont partenaires de l'opération.

JEUDI 15 DÉCEMBRE À 15 H

CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget primitif 2017

En Salle d'Honneur de la mairie à Boulari. Ouvert à tous.

LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE DE 14 H À 20 H

MARCHÉ BROUSSARD

Au marché municipal de Boulari.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE DE 6 H À 19 H

MARCHÉ NOCTURNE

Au marché municipal de Boulari. Pour faire le plein de produits du terroir calédonien pour Noël ! Manèges et gonflables pour enfants, animations musicales, maquillage, chorales de Noël, groupes de danses folkloriques, animations Père Noël... (sous réserve de changements)

SAMEDI 24 DÉCEMBRE DE 6 H À 15 H

NOËL AU MARCHÉ

Au marché municipal de Boulari. Manèges et gonflables pour enfants, animations Père Noël, ventes flash sur divers stands, concours du plus beau stand, maquillages de Noël pour enfants, animations musicales, groupes de danses folkloriques (sous réserve de changements).

VENDREDI 30 DÉCEMBRE DE 6 H À 18 H

MARCHÉ NOCTURNE

Au marché municipal de Boulari. Animations musicales, maquillage, danses, ventes flash sur divers stands (sous réserve de changements).

SAMEDI 31 DÉCEMBRE DE 6 H À 15 H

LE MARCHÉ FÊTE LA SAINT-SYLVESTRE

Au marché municipal de Boulari. Animations musicales, maquillage, danses, ventes flash sur divers stands.



BON A SAVOIR

Cantine et garderie rentrée 2017

Comme l'an dernier, les enfants inscrits à la cantine et/ou à la garderie en 2016 sont automatiquement réinscrits en 2017 pour les mêmes prestations (sauf les élèves de CM2 passant en 6^e).

Les prélèvements automatiques mis en place en 2016 seront reconduits pour 2017. Le dernier prélèvement pour cette année sera fait le 9 décembre. Pour toutes modifications de prestations ou nouvelles inscriptions pour la rentrée 2017, il est nécessaire de passer très rapidement à la Caisse des Écoles.

Attention, les factures impayées doivent être régularisées avant le 12 décembre 2016 pour permettre aux enfants de bénéficier de la cantine et de la garderie à la rentrée.

La Caisse des Écoles sera fermée du 23 décembre 2016 à 12 h au 1^{er} janvier 2017 inclus.

Les règlements reprendront normalement, à compter du 2 janvier 2017.

Caisse des Écoles, 79 rue A. Griscelli à Boulari - Tél. 43 55 32. Ouverture en continu du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 14 h 30.



Publication de la Ville du Mont-Dore
Cellule communication : Daphné Louzier
Rédactrice en chef : Nelly Jutteau
Réalisation : Concept
Tirage : 8 000 exemplaires



Grégory Armien
et Sera Hnau

se sont mariés
le 23 septembre 2016.

Tous nos vœux de bonheur !

POUR PUBLIER UN FAIRE-PART DE NAISSANCE
OU DE MARIAGE DANS LA LETTRE DU MAIRE,
CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET
WWW.MONT-DORE.NC

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES

AIDE MÉDICALE

Lundi et vendredi de 7 h 30 à 11 h, et mercredi de 13 h à 15 h 30
au Pôle des solidarités de Boulari.

Mardi et mercredi de 7 h 30 à 11 h à la Mairie Annexe de Plum.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Vendredis 2 et 16 décembre de 8 h à 11 h, sans RDV, au Pôle des
solidarités de Boulari

Lundi 5 décembre de 8 h 30 à 9 h 30, sur RDV, à la mairie annexe
de Plum - Tél. 86 68 71

ADAVI

Le mardi de 8 h à 12 h sur RDV uniquement, au Pôle des solidarités
de Boulari. Tél. 27 76 08

PSYCHOLOGUES

Au Pôle des solidarités de Boulari : le mardi de 8 h à 16 h - avec ou
sans RDV au 75 43 84

À l'annexe de Plum : le mardi et jeudi de 8 h à 12 h - avec ou sans
RDV au 78 00 54

DECLIC

Mercredi 7 et jeudi 8 décembre de 8 h à 16 h, au Pôle des solidari-
tés de Boulari, sur RDV au 25 50 78

MAISON DE L'HABITAT

Mercredis 7 et 14 décembre de 7 h 30 à 11 h 30, au Pôle des
solidarités de Boulari.

ORTHOPHONISTE

Le lundi de 8 h à 16 h. Sur RDV au 27 33 60

COMITÉ DE PROMOTION POUR LA SANTÉ SEXUELLE

Mercredi 21 décembre de 12 h à 16 h, au Pôle des solidarités de
Boulari.

ADIE-ASSOCIATION POUR LE DROIT

À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

Tous les jeudis de 8 h 30 à 11 h 30 dans les locaux de la DEFE,
résidence Makatea, Boulari. Tél. 75 50 08

INITIATIVE NOUVELLE-CALÉDONIE ET DOM CRÉATION

Vendredi 9 décembre de 8 h 30 à 11 h 30, dans les locaux de la
MIJ et de la province Sud, immeuble Makatéa à Boulari. Contacts :
Caroline Théron - Tél. 24 40 14 ou 80 13 65.

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

Jeudi 8 décembre de 17 h 30 à 19 h

À la mairie de Boulari.

INFOS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari
Tél. : 43 70 00
Annexe de mairie de Plum
Tél. : 43 76 00
Antenne de proximité de Yahoué
Tél. : 43 72 21
Antenne de proximité de Saint-Louis
Tél. : 44 94 71
Direction des services d'animation
et de prévention
Tél. : 43 26 69
Direction des services techniques
et de proximité
Tél. : 43 30 36
Centre communal d'action sociale
Tél. : 41 03 20

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Police municipale : 43 64 00
Gendarmerie : 17
ou
Pont-des-Français : 44 87 26
Plum : 44 87 70
PC secours en mer : 16

Samu : 15
SOS Médecins : 15

SOS écoute **n° vert : 05 30 30**

Médiateurs, **n° vert : 05 15 16**
Assistantes sociales : 43 56 78

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéo protection a été mis en place
sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la Police Municipale au 43 64 00.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe
de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...)
sur le site **WWW.MONT-DORE.NC**

TAXIS

Taxi n° 1	82 79 77	Taxi n° 7	74 90 30
Taxi n° 2	77 75 58	Taxi n° 8	76 80 91
Taxi n° 3	87 39 34	Taxi n° 9	77 53 06
Taxi n° 4	73 43 62	Taxi n° 10	74 99 91
Taxi n° 5	73 50 45	Taxi n° 11	76 89 76
Taxi n° 6	87 39 02	Taxi n° 12	78 10 13

PHARMACIES DE GARDE

3-4 décembre
Pharmacie de Carrefour Kenu-In Tél. 41 64 00
10-11 décembre
Pharmacie de Yahoué Tél. 41 25 35
17-18 décembre
Pharmacie de Robinson Tél. 43 52 80
24-25 décembre
Pharmacie de La Corniche Tél. 43 25 00
31 décembre-1^{er} janvier
Pharmacie d'Auteuil Tél. 46 47 45

MÉDECINS DE GARDE

3-4 décembre
Dr Philippe Giraud Tél. 46 77 28
10-11 décembre
Dr Eric Terzian Tél. 41 61 30
17-18 décembre
Dr Daniel Payet Tél. 41 57 73
24-25 décembre
Dr Michel Jorda Tél. 35 45 58
31 décembre-1^{er} janvier
Dr Philippe Giraud Tél. 46 77 28

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

SVP Mana - Tél. : 44 58 58

Yahoué, Conception, Pont-des-Français

DÉPÔT DU VENDREDI 25
AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Robinson

DÉPÔT DU VENDREDI 2
AU DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Boulari, Saint-Michel, La Coulée

DÉPÔT DU VENDREDI 9
AU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Vallon-Dore, Mont-Dore Sud

DÉPÔT DU VENDREDI 16
AU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Plum, Mouillage

DÉPÔT DU VENDREDI 16
AU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Saint-Louis

DÉPÔT DU VENDREDI 16
AU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

Mana propreté, **n° vert : 05 06 07**

Quartiers Nord

Semaines impaires

Yahoué, Conception, Pont-des-Français
LUNDI 5 ET 19 DÉCEMBRE

Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis

MERCREDI 7 ET 21 DÉCEMBRE

Robinson

JEUDI 8 ET 22 DÉCEMBRE

Quartiers Sud

Semaines paires

Mouillage, Plum, Mont-Dore Sud
MARDI 13 ET 27 DÉCEMBRE

La Coulée, Vallon-Dore

VENDREDI 2, 16 ET 30 DÉCEMBRE

En 2016, la commune a connu une forte recrudescence de vols par groupes organisés. Pour faire face à cette augmentation, nous invitons la population à faire preuve de solidarité et d'une « vigilance citoyenne » : ce dispositif consiste avant tout à une démarche citoyenne participative basée sur l'entraide, la sécurité mais aussi la convivialité. Cette solidarité entre voisins est un moyen de prévention efficace contre les cambriolages ou autre dangers.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Création d'une chaîne de vigilance par des citoyens volontaires dans un même secteur du Nord au Sud de la commune
- Signalement d'alerte au référent ou à la gendarmerie de tout fait suspect

DANS QUEL BUT ?

- Lutter contre la délinquance
- Lutter contre les cambriolages
- Associer les habitants à la sécurité

Ce dispositif installe une relation de confiance avec votre entourage ou votre voisin en cas d'absence. Celui-ci devient votre meilleur « ami ».

En cas d'absence prolongée de votre habitation voici quelques gestes éventuels à entreprendre :

- Videz la boîte aux lettres (une boîte aux lettres qui déborde, est un signe d'absence)
- Faire le tour de la maison (vérifier que tout est intact)
- Éclairer un certain temps l'habitation (votre domicile doit paraître occupé)

Si vous êtes à votre domicile :

- Fermez vos portes à clé
- Équipez votre porte principale d'un entrebâilleur et d'un « judas »
- Fermez vos fenêtres : si vous ne pouvez pas les surveiller ou si elles sont facilement accessibles
- Ne pas laisser les clés de véhicules visibles ou accrochées derrière la porte du domicile
- Garder un téléphone à proximité, principalement la nuit

Les bons réflexes à avoir :

Dans une maison

- Équipez les portes et fenêtres d'un système de fermeture fiable
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage extérieur à détection de mouvements ou encore une alarme)
- Contrôlez autour de votre habitat qu'il n'y a aucun moyen d'escalade (une échelle)
- Ne laissez pas des sommes d'argent importantes, carte de crédit, sac à mains, clés de voiture ou des bijoux de valeur à la vue de tous ou visibles à travers une fenêtre. Il est préférable de déposer vos objets de valeur dans un coffre-fort fixé au mur et à l'abri des regards indiscrets.

Dans un appartement

- Utilisez un moyen de contrôle visuel (œilleton, entrebâilleur)
- Si vous prenez possession d'une nouvelle maison, d'un nouvel appartement, ou bien si vous perdez vos clés, changez vos serrures.



Vous partez en vacances et souhaitez que la police municipale veille sur votre maison ?

Optez pour le service « Tranquillité vacances ».

Ainsi votre domicile sera inclus dans les rondes des brigades durant la durée de votre absence.

Vous pouvez également autoriser, à cette occasion, la police municipale à pénétrer dans votre propriété pour vérifier qu'il n'y a aucune infraction.

www.mont-dore.nc

RUBRIQUE VOS DÉMARCHES/ POLICE MUNICIPALE/TRANQUILLITÉ VACANCES

Numéros utiles

Police municipale : Tél. : 43 64 00
Gendarmerie Nationale : 17 (24/24H)

Brigade Pont-des-Français
Tél. : 44 87 26

Brigade de Plum
Tél. : 44 87 70

Du lundi au samedi :
7h30 à 11h30
13h30 à 17h30

Du lundi au samedi :
7h30 à 11h30
13h30 à 17h30

Dimanche et jours fériés :
9h00 à 12h30
13h00 à 18h00

Dimanche :
9h00 à 12h00
15h00 à 18h00